



UN PEU D'OMBRE À L'HORIZON

Discussion informelle avec le chef de bande Marvin Yellowbird et Terry Munro

PAR

Mike Sandrasagra, CIM



Le 15 octobre 2009, l'ancienne gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, a lancé la Commission de vérité et réconciliation, qui vise à reconnaître le passé du système des pensionnats au Canada tout en cherchant à apporter des changements concrets. Devant un auditoire constitué de survivants de pensionnats et des membres de leur famille, elle a déclaré : « Quand le présent ne reconnaît pas les torts du passé, l'avenir se venge. » Puis elle a ajouté : « Pour cette raison, nous ne devons jamais, jamais, nous détourner de l'occasion de confronter l'histoire ensemble – l'occasion de réparer un tort historique. »

Treize ans plus tard, j'ai repris les mots prononcés par la gouverneure générale dans mon introduction d'une discussion informelle avec le chef de la Nation crie de Samson, Marvin Yellowbird, et Terry Munro, de Munro & Associates. Au début de la rencontre d'employés de Burgundy, j'ai décrit les objectifs de l'événement, soit de prendre connaissance des répercussions de la Loi sur les Indiens sur les communautés des Premières Nations, de discuter de la relation client de Burgundy avec le Neyaskweyahk Trust et, surtout, de souligner le merveilleux travail de Terry et du chef Yellowbird visant à rétablir l'autorégulation, l'autonomie et l'autodétermination des peuples autochtones.



Mike Sandrasagra (G), Le chef Marvin Yellowbird (C), et Terry Munro (D)

Reconnaître les torts du passé

Nous avons amorcé l'entretien en reconnaissant le passé des questions autochtones au Canada, y compris l'influence négative persistante de la Loi sur les Indiens, un acte législatif qui exerce un contrôle sur les peuples autochtones au Canada depuis la fin des années 1800. Cette introduction a donné lieu à une discussion sur la lutte que mènent les communautés autochtones pour retrouver leur autonomie financière. Terry, qui a passé les 25 dernières années à aider les Premières Nations à reprendre le contrôle de leurs propres fonds auprès du gouvernement fédéral, a parlé de la Nation crie de Samson, dirigée par le chef Yellowbird. C'est sur ce territoire qu'ont été découvertes d'importantes quantités de pétrole et de gaz à la fin des années 1950. Terry a précisé qu'il s'agissait d'un gisement de pétrole et de gaz d'envergure mondiale ayant généré des milliards de dollars en redevances. Il a expliqué que personne au sein du gouvernement ni même probablement au sein des Premières Nations, n'aurait pu imaginer que les Premières Nations puissent posséder ce type d'actif et une telle quantité d'argent. Des décennies se sont écoulées et, en 1989, la Nation crie de Samson a entamé une importante poursuite contre le gouvernement fédéral canadien pour abus de confiance. La poursuite alléguait que le Canada, en qualité de fiduciaire des fonds pétroliers et gaziers, et des sommes en fiducie, entièrement contrôlés par Affaires autochtones, avait fait preuve de négligence et effectué une mauvaise gestion. Au terme de 32 ans de litige, une entente a finalement été conclue et la Nation de Samson a pu reprendre le contrôle de ses fonds en vertu d'une ordonnance de la Cour fédérale du Canada.

Lorsqu'on lui demande quel a été l'impact des procédures judiciaires de plus de 30 ans sur la communauté, le chef Yellowstone répond que le plus grand défi a été de gérer les coûts : « Nous avons dû sacrifier certains des programmes et services offerts aux membres de notre Nation pour assurer le financement du litige », a-t-il expliqué. Au cours de cette

longue période, le chef Yellowbird admet qu'il s'est parfois demandé s'il devait accepter un règlement ou poursuivre le combat : « Acceptons-nous l'offre proposée ou poursuivons-nous les négociations? » Même si les décisions de la Nation crie de Samson se sont avérées judicieuses au bout du compte, le processus a eu d'importantes répercussions émotionnelles et financières sur la communauté.

Burgundy et le Neyaskweyahk Trust

Depuis que la Nation de Samson a ouvert la voie, d'autres Premières Nations ont emboîté le pas. Dans la foulée d'un règlement, la Nation crie d'Ermineskin a lancé le Neyaskweyahk Fund Trust en 2011 et a fait de Burgundy l'un de ses partenaires. Burgundy gère une partie des actifs de la fiducie dans le cadre de sa stratégie d'actions canadiennes ciblée. La raison d'être du Neyaskweyahk Trust, telle qu'elle est énoncée dans son rapport annuel de 2020, se décline comme suit : « Faire fructifier et protéger les fonds de la Nation au profit de toutes les générations futures des membres d'Ermineskin. [La fiducie] marque également une rupture historique et importante grâce à laquelle Ermineskin s'est affranchie du contrôle de la Loi sur les Indiens, désuète et coloniale, et des dispositions monétaires qu'elle renferme². »

Terry a insisté sur l'importance des fonds obtenus dans le cadre de ces batailles juridiques. Il nous a rappelé qu'« il est utile pour une société de placement et son personnel de comprendre que si une Première Nation vous approche... et qu'elle a de l'argent à investir, c'est qu'elle s'est battue pour en arriver là... il est donc très important que cette demande soit bien gérée. » Burgundy travaille en partenariat avec le Neyaskweyahk Trust depuis sa création et, au cours de la dernière décennie, nous avons composé ensemble avec des épisodes de volatilité des marchés. Pour ce qui est du rendement relatif des actions canadiennes, le Neyaskweyahk Trust a bien résisté durant une période très difficile au sein de



Dans les coulisses avec Mike Sandrasagra, le chef Marvin Yellowbird, et Terry Munro présentant aux employés de Burgundy au TSN Theatre, Hockey Hall of Fame dans le centre-ville de Toronto.



la firme. Aujourd'hui, nous sommes heureux de constater que la fiducie récolte les fruits d'un positionnement d'investisseur à long terme.

Le sport a toujours occupé une place importante dans ma vie. Un de mes entraîneurs m'a dit un jour qu'on plante des arbres aujourd'hui pour avoir de l'ombre demain. Cet état d'esprit qui consiste à se projeter dans l'avenir fait partie intégrante de la philosophie de Burgundy et ce sentiment trouve également un écho auprès du chef Yellowbird, dont le rôle exige une vision globale et une capacité à gérer une panoplie de questions culturelles qui touchent sa communauté (dont les questions commerciales, de gouvernance, culturelles, historiques et constitutionnelles, ainsi que les droits issus de traités et les droits des Autochtones aux niveaux local, provincial, fédéral et international). Il a expliqué comment la vision de l'avenir a été intégrée à la fiducie dès le début : « Cette vision à long terme reflète la volonté des Anciens que le fonds soit destiné à la génération actuelle, aux générations futures et même aux enfants à naître. » Il a également indiqué que de nombreuses nations autochtones ont pour philosophie de prendre des décisions pour les sept prochaines générations.

Persévérance et protection

Survivant du système des pensionnats, le chef Yellowbird a expliqué que ce système a eu et a toujours une incidence négative sur la vie des peuples autochtones. Après avoir parlé des mauvais traitements et de l'intimidation subis lorsqu'il était enfant au sein de ce système, le chef Yellowbird a raconté la souffrance des parents de ces enfants. Ces parents n'étaient « [pas en mesure] de subvenir aux besoins de leurs enfants ni même de s'occuper d'eux. » Ces communautés continuent de subir les répercussions de ces traumatismes multigénérationnels. Interrogé sur la protection de la culture autochtone, le chef Yellowbird a souligné l'importance des cérémonies et des traditions culturelles et la valeur de la langue de son peuple : « Si vous ne protégez pas votre langue autochtone, vous éliminez le lien avec votre propre peuple, avec les Anciens et avec la cérémonie. » Il a ajouté : « Grâce aux cérémonies et aux événements, je crois que notre culture vivra et subsistera, mais la langue est importante. Je comprends la langue crie et lorsque je m'adresse à un auditoire où je vois des Anciens, par respect, je commence ma présentation en cri puis je passe à l'anglais. »

Comment en savoir plus et avoir un impact?

- Consultez les sites Web des communautés des Premières Nations pour en savoir plus sur leur histoire, leurs activités, les entreprises qu'elles possèdent et les problèmes auxquels elles sont confrontées.
- Lisez le rapport de la Commission pour en savoir plus sur les pensionnats.
- Lisez 21 Things You May Not Know About the Indian Act: Helping Canadians Make Reconciliation with Indigenous Peoples a Reality de Bob Joseph.
- Suivez des cours. La faculté des études autochtones de l'Université de l'Alberta offre un cours de 12 séances sur les différents passés et les perspectives contemporaines des peuples autochtones qui vivent au Canada. L'université offre une option sans note ou crédit qui vous permet de suivre le cours entièrement en ligne gratuitement.
- Assistez à une conférence, comme celle tenue par l'Association des agents financiers autochtones du Canada (AFOA). Cet organisme sans but lucratif a été créé pour « aider les peuples autochtones à mieux gérer et gouverner leurs collectivités et leurs organisations en mettant l'accent sur l'amélioration des pratiques et des compétences en matière de gestion, de finance et de gouvernance. »
- Faites du bénévolat dans un organisme autochtone, comme un refuge pour femmes autochtones. Certains groupes peuvent avoir besoin d'une expertise financière en matière de placements, de comptabilité, de formulaires, de subventions, de fiscalité, etc. Rendez-vous dans des endroits où vous pouvez interagir en personne avec les peuples autochtones.
- Soutenez les entreprises autochtones. Les Premières Nations possèdent des banques, des compagnies d'assurance, des casinos et des hôtels. Il existe environ 50 000 entreprises autochtones au Canada, dont la plupart sont de petites entreprises.
- Assistez à des événements culturels, comme des pow-wow et d'autres célébrations culturelles. Les grands événements sont ouverts au public.



Perspectives

Avant de nous rendre sur la scène pour la discussion, j'ai présenté une pochette à tabac au chef Yellowbird. Les offrandes de tabac sont soumises à des protocoles autochtones qui visent à respecter la culture et les traditions autochtones. Ces protocoles « ne sont pas seulement des façons de faire ou des règles – ils incarnent le système éthique profondément ancré dans la culture.³ » Par cette offrande, nous demandions au chef Yellowbird de partager ses connaissances et de nous guider. En l'acceptant, il a généreusement accepté d'écouter ouvertement et d'offrir du soutien. Le chef Yellowbird et Terry nous ont permis d'apprendre, et j'ai beaucoup apprécié la sincérité et la gentillesse dont ils ont fait preuve en répondant à nos questions.

Nous espérons continuer à apprendre du chef Yellowbird et de Terry et, grâce à leurs conseils, à poser des gestes pour apporter des changements. Durant notre conversation, Terry a mentionné qu'il peut être difficile de trouver des personnes qualifiées pour siéger au conseil d'administration



Un grand merci à Robyn Ross et Shae McEachrane-Johnson pour leur contribution à la réussite de cet événement.

des fiduciaires autochtones. À la fin de l'événement, plusieurs de nos cadres ont indiqué qu'ils aimeraient être membres de ces conseils si leurs compétences sont requises. Nous espérons également que grâce à notre relation avec le chef Yellowbird et Terry, nous serons en mesure d'atteindre un plus grand nombre d'étudiants autochtones pour leur présenter des occasions dans le secteur de la finance en général ainsi que chez Burgundy.

Nous remercions tout particulièrement Robyn Ross et Shae McEachrane-Johnson qui ont contribué à la réussite de cet événement. **B**

Sources:

¹ <https://www.cbc.ca/news/canada/gg-relaunches-truth-and-reconciliation-commission-1.805247>

² Neyaskweyahk Trust Annual Report: https://uploads-ssl.webflow.com/5fbb737f741e70825617e28e/60c291d79b04fd2eb0ebcb4a_NT%20Annual%20Report%202020.pdf

³ <https://guides.library.ualberta.ca/c.php?g=715568&p=5102315>



Mike Sandrasagra, CIM

VICE-PRÉSIDENT ET CHEF DU GROUPE RELATIONS INSTITUTIONNELLES CANADIENNES

Au service des clients institutionnels depuis plus de 20 ans, Mike s'est joint à Burgundy en mars 2017, saisissant l'occasion de travailler dans une firme où les clients sont la principale priorité. L'approche de Mike dans son travail avec les clients est aussi simple que l'approche de Burgundy en matière de placement : faire preuve d'humilité, être attentif, et déployer chaque jour tous les efforts afin de renforcer la réputation de Burgundy à titre de partenaire de confiance.



Mise en garde

Cette publication n'est présentée qu'à des fins d'illustration et de discussion. Elle ne constitue pas une offre d'investissement dans une quelconque stratégie d'investissement proposée par Burgundy.

Elle ne vise pas à fournir des conseils en matière de placement et ne tient pas compte des objectifs, des contraintes et des besoins financiers uniques des investisseurs. Les recherches utilisées pour formuler les opinions ont été obtenues de diverses sources et Burgundy ne garantit pas leur exactitude. Tous les chiffres mentionnés sont des approximations seulement. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des tendances et des événements historiques et peuvent différer des résultats réels. Toute référence à des tierces parties, à des articles ou à des opinions n'implique ni l'approbation ni l'affiliation de Burgundy.

Les renseignements contenus dans ce document sont à la date de publication et peuvent être modifiés sans préavis. Les informations contenues dans cette publication sont à la date de la publication et ne seront pas révisées ou mises à jour pour refléter de nouveaux événements ou circonstances. Le contenu et les liens fournis dans cette publication comprennent des renseignements appartenant à Gestion d'actifs Burgundy Ltée et est destinée uniquement à son destinataire. Cette publication ne doit pas être distribuée sans l'autorisation de Burgundy.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à burgundyasset.com/fr/mention-juridique/



Toronto

La tour Bay Wellington, Place Brookfield
181, rue Bay, bureau 4510,
case postale 778
Toronto, ON M5J 2T3

Téléphone : (416) 869-3222
Sans frais : 1 (888) 480-1790
Télécopieur : (416) 869-1700

Montréal

1501, avenue McGill College,
bureau 2090,
Montréal, QC H3A 3M8

Téléphone : (514) 844-8091
Sans frais : 1 (877) 844-8091
Télécopieur : (514) 844-7797

Vancouver

999, rue Hastings ouest,
bureau 1810,
case postale 33,
Vancouver, BC V6C 2W2

Téléphone : (604) 638 0897
Sans frais : 1 (833) 646 6807

Nous joindre :

info@burgundyasset.com
gestionburgundy.com

